



# Note de rentrée

Chers parents,

Toute l'équipe éducative et moi-même vous souhaitons une excellente rentrée à l'école Saint Joseph de Taulé. Vous trouverez dans cette note, des informations nécessaires pour cette nouvelle année scolaire.

Retrouvez également ces informations sur le site de l'école...

Céline FLOCH



## HORAIRES DE L'ECOLE

**MATIN:** 8H45 - 12H

**APRES-MIDI:** 13H30 - 16H30

En maternelle et en primaire, l'accueil en classe sera échelonné à partir de **8h30**. Il est demandé que tous les enfants soient présents en classe pour **8h45**.

> Les élèves qui arriveront avant devront être amenés à la garderie. L'après-midi, le portail sera **ouvert à 13h20** pour les enfants déjeunant à l'extérieur, la surveillance de cour se fera à partir de cet horaire.

> A partir du CP, les enfants ont le droit de quitter l'école seul, avec l'autorisation des parents.

> Les enfants encore présents à l'école à **16h40** seront conduits à la garderie qui leur sera facturée.

## L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Cette année, la décharge de direction sera assurée le vendredi par Noëlla EMERAUD.

|  |  |
|--|--|
| <b>CLASSE 1 :</b><br>Céline FLOCH et Noëlla EMERAUD<br>TPS-PS-MS | <b>CLASSE 2 :</b><br>Elise LAINE<br>GS-CP    |
| <b>CLASSE 3 :</b><br>Solène MARC<br>CE1-CE2-CM1                  | <b>CLASSE 4 :</b><br>Maud LECARDONNEL<br>CM2 |



Enseignante du dispositif d'adaptation : Valérie POLARD

Intervenantes en culture chrétienne et catéchèse : Christiane BECAM

Intervenante en lecture : Marie-Claude HAMON

Intervenante en sport : Elodie AFFREINGUE

Intervenantes pour l'aide aux devoirs : Betty, Josiane, Jeannick

AESH : Marina CAP

## PERMANENCES

Mme FLOCH, directrice, sera déchargée tous les vendredis et se tiendra à disposition des familles lors de cette journée.

Françoise ROUSSEAU, comptable, sera présente le jeudi, tous les 15 jours.



### Liaison- Communication :

La liaison entre l'école et les familles se fait via des messageries. Ainsi, nous vous demanderons de compléter lisiblement sur la fiche de renseignements votre adresse mail (ou vos adresses si vous souhaitez plusieurs envois) afin que la communication soit assurée.

Voici, ci-dessous, les adresses mails de chaque classe :

Durant les vacances scolaires, ces adresses seront inactives, vos mails seront à adresser à : **eco29.st-joseph.taule@enseignement-catholique.bzh**

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'école : des informations, articles, photos... sont régulièrement mis en ligne.

<http://stjosephtaule.toutemonecole.fr>

Via ce site vous aurez accès à l'actualité des classes : nous utilisons TouteMonAnnée pour partager la vie du groupe, les activités de votre enfant, les moments de découverte et toutes les informations utiles de dernière minute !

Il vous faudra donc créer votre compte si ce n'est pas déjà fait.

**A noter : les codes ont été modifiés !**

| Classes | Codes parents |
|---------|---------------|
| PS-MS   | eprc6775      |
| GS-CP   | 2u79bedd      |
| CE-CM1  | mxk5je2t      |
| CM2     | v77c4vrf      |

Une page facebook au nom de l'école existe également : **Ecole Saintjo**

Mode d'emploi :

1. Téléchargez l'application "TouteMonAnnée" sur Google Play ou sur l'App Store d'Apple ou bien connectez vous sur [toutemonee.com](http://toutemonee.com) avec votre navigateur préféré.
2. Inscrivez-vous (si ce n'est pas déjà fait) en indiquant votre adresse e-mail et en choisissant un mot de passe personnel.
3. Enregistrez votre code du journal, et voilà !

## DOCUMENTS :

> **Pour le jeudi 4 septembre**, merci de rapporter les documents suivants complétés et signés :

\* la fiche de renseignements : bien noter l'adresse mail et signer les différentes parties !  
Merci de bien corriger les informations erronées. Veuillez nous excuser pour ce désagrément.

\* la feuille d'inscription à la catéchèse ou à la culture religieuse.



> Les bons d'abonnement (Milan, Fleurus, Ecole des loisirs) sont à retourner à l'école **pour le 25 septembre 2025**.

NB : Une pochette MILAN passera dans chacune des familles. Elle est à rapporter pour le lendemain à l'école afin qu'une autre famille puisse la consulter.



## LE PERSONNEL

- \* Carole CHOQUER (garderie du matin-classes maternelles)
- \* Pauline KERGANAN (classe TPS-PS-MS)
- \* Virginie DE TEMMERMAN (garderie du soir-classes maternelles)

## LA SCOLARITE

Les frais de scolarité comportent les contributions des familles, les frais divers (assurance scolaire, spectacles et sorties pédagogiques à la journée, fournitures, photocopies, fichiers, manuels ...) ainsi que des cotisations : UDOGEC, tutelle, UGSEL, mutuelle...

Ils s'élèvent à 31,50 euros par mois (1/2 tarif pour un enfant inscrit à la demi-journée en maternelle).

**Le prélèvement est le mode de paiement défini. Il est donc demandé aux nouvelles familles de transmettre un RIB.** Chaque mois, les factures de scolarité vous seront adressées par mail à l'adresse n°1 que vous avez communiquée sur la fiche de renseignements (sur celle du père généralement).

La facture proviendra de l'adresse [notification@noefil.fr](mailto:notification@noefil.fr). Merci de vérifier également votre courrier indésirable. Il n'est pas possible d'y répondre. Si besoin, merci d'adresser votre message à l'adresse : [eco29.st-joseph.taule@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.st-joseph.taule@enseignement-catholique.bzh)



## CANTINE MUNICIPALE

Elle fonctionne tous les midis. La restauration est assurée par la cantine municipale. Un système d'inscription en ligne est mis en place. La facture est envoyée par courrier par la Mairie.

Prix du repas en maternelle → 3,30 euros

Prix du repas en primaire → 3,50 euros

Il y a deux services (un service « maternelles » et un service « primaire » à suivre). La

**responsabilité des enfants lors de la pause méridienne est assurée par la municipalité.**

Les enfants déjeunant à la maison quitteront l'établissement à 12H00. Les parents les récupéreront au portail vert, à l'entrée. Après le repas, les enfants pourront revenir à l'école à **13h20**.

## ● GARDERIE

**Matin** → 7H30-8H30      **Soir** : →16H40 -18H45

Le matin, les enfants de maternelle doivent être accompagnés obligatoirement jusqu'à la garderie, en salle de motricité.

Le goûter est fourni par l'école.

### TARIFS :

- Matin : 1,50 €
- Soir : 2 € (16h40 -17h40, goûter compris)  
2,50 € (16h40 - 18h45, goûter compris)

L'inscription à la garderie du soir se fera au jour le jour, sur le tableau à l'entrée des classes (sans limite de nombre).

## ● ETUDE

L'étude dirigée pour les CE/CM est proposée tous les lundis et jeudis. Elle se déroule sur la première heure de garderie (de 16h45 à 17h45, soit 2 €.) Il n'y a pas d'étude la semaine précédant les vacances scolaires.

Il vous est demandé d'inscrire ou non votre enfant, via la fiche de renseignements. Les enfants non inscrits resteront donc en garderie.

NB : En cas d'affluence trop importante à la garderie, l'aide aux devoirs pourra être annulée afin que le personnel assure la surveillance et la sécurité en garderie.



## ● ABSENCES

Notre établissement doit veiller au respect de la fréquentation scolaire. Nous sommes attentifs à l'assiduité et à la ponctualité de nos élèves.

Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible en envoyant un mail ou en appelant le 02.98.67.12.36. (En cas d'appel, merci de justifier l'absence par écrit).

Pour rappel, le départ en vacances sur temps scolaire n'est pas un motif justifié pour manquer l'école. **En aucun cas, le travail ne sera donné en avance par les enseignants ; les familles devront s'organiser pour récupérer et rattraper les séances manquées.**

Un courrier vous rappelant l'obligation scolaire vous sera alors adressé et sera ajouté au

dossier de votre enfant.

En cas d'absentéisme trop fréquent, l'école sera dans l'obligation de prévenir l'Inspection Académique.

## ● ASSURANCES SCOLAIRES

Votre enfant doit être protégé en « Responsabilité Civile » et en « Individuelle Accident ».

En souscrivant pour l'ensemble de ses élèves, l'Individuelle Accident auprès de la mutuelle Saint-Christophe, l'établissement choisit de privilégier la sécurité, les économies et la simplicité des procédures.

La responsabilité civile reste à la charge des familles. Il n'y a donc aucune attestation à fournir à l'école.

## ● BUREAUX APEL ET OGE

- L'APEL est une association de parents qui a pour rôle d'animer la vie de l'école.

Grâce à l'APEL, les enfants peuvent bénéficier des sorties scolaires, du voyage en CM, des jeux de cour...

Présidente : Mme Cindy CASENAVE (dernière année à la présidence).

**Toutes les personnes intéressées pour faire partie de l'association sont les bienvenues.**

> La première réunion APEL est programmée le **mardi 9 septembre**, à 20h00

- L'OGE est une association qui gère le fonctionnement financier de l'école.

**Le pot de rentrée** offert par les membres de l'APEL aura lieu **le vendredi 5 septembre 2025**, à partir de 18H30.



Président : M. Vincent PICHON

> La première réunion OGEC est programmée le **mardi 23 septembre**, à 20h00

Ces associations sont ouvertes à toutes et à tous, elles sont un moyen indispensable au fonctionnement de l'école. Leurs actions permettent la réalisation de projets pédagogiques, l'achat de matériel, l'entretien de l'école par des matinées de bricolage... C'est aussi un moyen de lier connaissance avec d'autres familles et de partager des moments de convivialité. Rejoignez-les !

## ● REUNIONS DE RENTREE

PS-MS: vendredi 5 septembre : 17h30

GS-CP: mardi 23 septembre : 18h00

CE-CM1 : mardi 25 septembre : 18h00

CM2 : jeudi 18 septembre : 18h00

Les enseignantes vous recevront en réunion tripartite (parents-enfant-enseignante) au cours de l'année (pas nécessairement en novembre comme les années passées).



## ● L'ASSOCIATION GRAIN DE SEL

L'école fait partie du réseau Grain de Sel. Il s'agit d'une association regroupant 7 petites écoles privées du secteur (Carantec, Henvic, Mespaul, Santec, Plougoum, Sibiril, Taulé) qui organise des sorties, des rencontres sportives, des spectacles...

Cette année, le thème est « Du papier au livre... »

## ● PROJETS-ACTIVITES

Voici un aperçu des projets et activités programmés pour l'année scolaire :

- Élodie Affreingue continuera d'intervenir en sport, tous les vendredis, dans chaque classe. Elle reprendra après ses congés, courant septembre.

- Thibault Olivier, du club de handball de Taulé, interviendra également au cours de l'année pour animer des séances de handball. - Les enfants se rendront à la médiathèque une fois par mois, le mardi.

- L'élection des délégués se déroulera dans les 4 classes après les vacances de la Toussaint. Les candidats pourront lancer leur campagne dès septembre !

- Les enfants auront l'occasion de découvrir la culture, notamment à la chapelle de Saint-Herbot, à travers différentes expositions — la première étant prévue courant octobre.

- Un séjour en Angleterre est prévu pour les CM2, la deuxième semaine de juin, avec les CM de l'école Ange Gardien de Roscoff.



- Les CE et CM participeront à la journée scolaire organisée pour la Solitaire du Figaro à Roscoff, le jeudi 11 septembre.

- Le spectacle, réalisé par l'équipe et les enfants, se tiendra le 2 décembre à la salle du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, devant les familles.

- Dès le lundi 8 septembre, Ronan Vourch interviendra en classe pour la construction des décors : 5 séances en début d'année et un retour prévu en mars 2026 pour décorer l'école.

- Enfin, les CM2 vivront 3 journées voile courant septembre, au centre nautique de Carantec.



## ● PISCINE

Les séances de natation reprendront au 3ème trimestre. Cette année, changement de rythme : 2 séances par semaine, le lundi et le jeudi, du 25 mai au 26 juin.

Attention : les CM2 ne participeront pas, car ils auront déjà suivi un cycle voile en début d'année.

Nous recherchons des bénévoles agréés pour accompagner les groupes. Si vous êtes disponible, merci de le signaler à l'enseignant(e) de votre enfant.

(L'agrément se passe dans la piscine de votre choix, sans rendez-vous : nager une longueur de bassin, chercher un objet dans l'eau ...)

## ● PROTOCOLE HARCELEMENT

Un **protocole de prévention et de gestion du harcèlement scolaire** est désormais obligatoire dans toutes les écoles. Il permet de repérer rapidement les situations à risque et d'agir efficacement auprès des élèves concernés. Ce dispositif sera présenté aux parents lors des **réunions de classe** et expliqué aux enfants, notamment par le biais des **délégués de classe**. L'équipe a été formée.

## ● SECURITE

Pour protéger vos enfants des risques (incendie, tempête, intrusion extérieure, attentat...), des exercices (rassemblement, évacuation, confinement...) seront réalisés régulièrement tout au long de l'année.

Un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été mis en place l'année dernière.

Il s'agit d'être efficace et prévoyant au sein de notre établissement en cas d'alerte.

Dans ce type de situation, vous, parents, avez également un rôle à jouer dont les directives sont affichées sur le panneau d'informations à l'entrée de l'école.

## ● CATECHESE

Christiane BECAM se tient à votre disposition pour tout renseignement :

chris.becam@orange.fr

06 98 29 23 69

> Voici quelques dates que vous pouvez noter dès à présent :

BAPTEMES des enfants en âge scolaire le samedi 9 mai 2026 à Saint Pol de Léon avec communion le 10 mai 2026

MESSE DE 1ère COMMUNION : Dimanche 14 juin 2026

MESSES DES FAMILLES :

\* dimanche 28 septembre,

\* dimanche 16 novembre,

\* dimanche 18 janvier,

\* dimanche 15 mars,

\* dimanche 10 mai.

## ● VACANCES SCOLAIRES

### Calendrier scolaire 2025-2026 - ZONE B

| Année scolaire 2025-2026   | ZONE B  |
|--|---|
| <b>Rentrée scolaire 2025</b>   | Rentrée scolaire des élèves le lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025 |
| <b>Vacances de la Toussaint 2025</b>   | Du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025                  |
| <b>Vacances de Noël 2025</b>   | Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026                  |
| <b>Vacances d'hiver 2026</b>   | <b>Du samedi 14 février 2026 au lundi 2 mars 2026</b>               |
| <b>Vacances de printemps 2026</b>  | <b>Du samedi 11 avril 2026 au lundi 27 avril 2026</b>               |
| <b>Pont de l'Ascension 2026</b>  | Du mercredi 13 mai 2026 au lundi 18 mai 2026                        |
| <b>Vacances d'été 2026</b>   | Du samedi 4 juillet 2026 à la rentrée scolaire 2026                 |
| <b>La 1ère période de vacances pour l'année scolaire 2025-2026 débutera le samedi 18 octobre 2025 avec les vacances de la Toussaint.</b> |   |

### ANNEXE PPMS : FICHE D'INFORMATION DES FAMILLES

#### LES BONS REFLEXES

En cas d'alerte :

Ne vous déplacez pas vers l'établissement  
Si vous vous y trouvez, conformez-vous aux instructions prévues au présent PPMS

➤ N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer

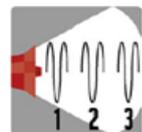
➤ Un plan particulier de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.

➤ Ne téléphonez pas.

➤ N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

➤ Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles)

➤ [Twitter Académie de Rennes : @acrrennes](#)



## ● MANIFESTATIONS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

A titre indicatif, voici quelques événements déjà programmés pour l'année scolaire. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées :

| OCTOBRE  | NOVEMBRE  | DECEMBRE   | JANVIER   | FEVRIER            |
|--|---|--|---|--------------------|
| 3- Exercice PPMS<br>« Attentat Intrusion »<br>6- Intervention artistique<br>Ronan VOURCH<br>14-Médiathèque<br>Visite de l'exposition à la<br>chapelle St Herbot  | -Election des délégués<br>4 - Photos de classe<br>11- Férié<br>16-Loto de l'école<br>Messe des familles<br>18 - Médiathèque | 2-Spectacle des enfants au<br>Roudour<br>9- Médiathèque<br>12- Temps fort de Noël<br>16- Spectacle interactif de<br>Noël pour les enfants de<br>l'école « La folle Vadrouille<br>de Noël » | 13- Médiathèque<br>18- Messe des familles<br>30- Fin du 1er semestre  | 10- Médiathèque    |
| MARS   | AVRIL   | MAI  | JUIN  | JUILLET            |
| Intervention artistique<br>Ronan VOURCH<br>15- Messe des familles<br>Vide grenier (à confirmer)<br>17 –Médiathèque<br>20- Exercice PPMS<br>« Risques extérieurs »<br>27- Portes ouvertes (le<br>vendredi de 17h à 19h) | 3- Temps fort de Pâques<br>6- Férié<br>7- Médiathèque   | 10- Messe des familles<br>(communion des enfants<br>baptisés)<br>1-8-14-15-25 : Férié, pont<br>19- Médiathèque<br>28- Début des séances de<br>natation (GS>CM1)                            | Séances de natation<br>(GS>CM1, lundi –jeudi)<br>Du 8 au 12 : voyage en<br>Angleterre (CM2)<br>14-1 <sup>ère</sup> communion<br>21- Kermesse<br>26- Carnaval de l'été<br>+ Fin du 2ème semestre<br>16-Médiathèque | 3- Fin des classes |

### Ecole Saint Joseph

13, place de la mairie  
29670 TAULE

02 98 67 12 36

Mail : [eco29.st-joseph.taule@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.st-joseph.taule@enseignement-catholique.bzh)

Site internet : <http://stjosephptaule.toutemonecole.fr>



# SEPTEMBRE 2025



|    |    |  |
|----|----|--|
| L  | 1  | <b>Rentrée Elèves – Pot d'accueil</b>  |
| Ma | 2  |  |
| Me | 3  |  |
| J  | 4  | Retour des documents (fiches de renseignements)                                      |
| V  | 5  | 10h15 : Alerte Incendie<br>17h30 : Réunion de classe PS-MS<br>18h30 : Pot de rentrée |
| S  | 6  |  |
| D  | 7  |  |
| L  | 8  | Intervention Ronan VOURCH  |
| Ma | 9  | 20h : Réunion APEL   |
| Me | 10 |  |
| J  | 11 | Sortie Roscoff : Figaro : CE1-CE2-CM   |
| V  | 12 | CM2 : JOURNEE VOILE CARANTEC<br>Repas des associations APEL-OGEC                     |
| S  | 13 |  |
| D  | 14 |  |
| L  | 15 | Intervention Ronan VOURCH (à confirmer)  |
| Ma | 16 | Médiathèque  |
| Me | 17 |  |
| J  | 18 | 18h00 : Réunion de classe CM2  |
| V  | 19 | CM2 : JOURNEE VOILE CARANTEC   |
| S  | 20 |  |
| D  | 21 |  |
| L  | 22 | Intervention Ronan VOURCH (à confirmer)  |
| Ma | 23 | 18h00 : Réunion de classe GS-CP<br>Réunion OGEC : 20h                                |
| Me | 24 |  |
| J  | 25 | 18h00 : Réunion de classe CE-CM1   |
| V  | 26 | Journée de cohésion (PS>CM1)<br>CM2 : JOURNEE VOILE CARANTEC                         |
| S  | 27 |  |
| D  | 28 | <b>Messe des familles</b>  |
| L  | 29 | Intervention Ronan VOURCH<br>Catéchèse   |
| Ma | 30 |  |